



BULLETIN MUNICIPAL

JOURNAL DE DRAP

Jdd n°58 - Juillet/Août 2022

Prenez soin de votre village
et de la planète !



Plusieurs hommages lors de la Fête nationale



Le 14 juillet est l'occasion de rappeler les fondements de la démocratie française, avec la Commémoration de la Prise de la Bastille en 1789, et la Fête de la Fédération en 1790, quand le roi a prêté serment à la nation et à la loi, dans une volonté de concorde nationale.

« En fêtant le 14 juillet, nous réaffirmons notre attachement à cet héritage et aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité » a déclaré Robert Nardelli.

Depuis 2016, le 14 juillet se rapporte aussi à l'attentat de Nice. « La France est forte, la France est indivisible, solidaire et elle restera fidèle à l'esprit du 14 juillet, c'est-à-dire celle d'une France unie et rassemblée autour de ses valeurs. Et donc nous ferons bloc ensemble. La seule exigence qui prévaut aujourd'hui, c'est l'unité de la Nation française. Notre village a été frappé dans sa chair par la perte du petit Romain et du neveu de notre épicier, je tiens à leur renouveler mon soutien à titre personnel, ainsi que celui de l'ensemble de mon Conseil Municipal. Cette date restera à jamais gravée dans nos mémoires... » Un moment de silence a suivi ses paroles, puis

s'est élevée la voix de Céline Dion interprétant la chanson « Vole » ...

Trois bachelières récompensées

A l'issue de la cérémonie, Robert Nardelli a récompensé les bachelières lauréates de la Mention très bien à la salle du Conseil Municipal.

Félicitations à Sirine Zarbout, titulaire du bac général G, option mathématiques, sciences physiques et SVT. La jeune Drapoise, résidente de La Condamine, s'inscrira l'année prochaine en première année de médecine, « avec l'objectif de devenir chirurgienne cardio thoracique ».

Félicitations à Emilie Briet, titulaire du baccalauréat Maroquinerie, titulaire du même diplôme en Tapisserie et Ameublement. Elle s'inscrira l'année prochaine en CAP sellerie, pour compléter sa formation. « Avec maman, qui a obtenu son CAP sellerie cette année, nous avons le projet d'ouvrir prochainement un atelier... » a confié la jeune fille.

Félicitations également à Lili Maillard, qui n'a pu se déplacer. Les trois jeunes filles ont reçu une carte cadeau de 50€.

Jean Quencez, un exemple à suivre



Robert Nardelli a également choisi ce jour pour mettre à l'honneur le conseiller municipal et ancien militaire Jean Quencez. Il lui a remis la Médaille du combattant pour avoir participé en 1989 à la mission Epervier au Tchad, inscrite en faits de guerre comptant plus de 800 morts.

« Ton parcours est exemplaire et inspire le respect, ton engagement pour la France, pour avoir défendu nos valeurs sont un exemple. Tout commence un 3 février 1981 où tu t'es engagé dans l'armée en partant à l'école de Rochefort en qualité de mécanicien radar... engagé au sein du Conseil Municipal tu as accepté la mission d'être référent du devoir de mémoire, engagé auprès des drapoises et dans des actions auprès de nos jeunes, toujours présents lors des commémorations en ta qualité de porte-drapeau, tu es un exemple à suivre. »



L'EDITO DU MAIRE

Chères Drapoises, chers Drapoises

L'été a commencé de belle manière à Drap, avec des retrouvailles et de la convivialité. Ce fut en effet un plaisir pour nous de constater que vous avez été nombreux à vous rendre aux soirées terrasses, organisées chaque vendredi par Fêtes

et Traditions en partenariat avec la Mairie. La fête patronale fut aussi l'occasion de vous rassembler Place de la Libération, pour le traditionnel feu de la Saint Jean, Espace Jean Ferrat avec le premier bal, et pour la première fois au Plateau sportif pour profiter des structures gonflables et du spectacle de l'orchestre LSP. Vous avez aussi été conquis par le concert du 15 juillet, offert par la Métropole Nice Côte d'Azur dans le cadre du Nice Jazz Off. Il y aura encore bien d'autres moments de convivialité cet été, grâce notamment à notre collaboration avec le Conseil Départemental qui cette année encore nous offre 4 soirées exceptionnelles. Merci aux institutions qui nous font confiance et aux employés municipaux et bénévoles qui œuvrent à la réussite de ces manifestations !

La canicule est malheureusement de retour. Nous l'avions anticipé, et je suis heureux de vous dire que nos écoliers n'ont pas souffert de la chaleur. Toutes les classes des deux écoles de Drap sont équipées de climatiseurs réversibles. La procédure est lancée concernant le Centre Culturel des Gras qui abrite désormais aussi la médiathèque du village. Très prochainement la climatisation sera aussi installée. Dans la protection des Drapoises contre la chaleur notre CCAS est très actif. Cathy DINI, notre adjointe déléguée aux affaires sociales rend visite et appelle régulièrement toutes les personnes isolées recensées au préalable. N'hésitez pas à nous prévenir si vous êtes ou si vous connaissez quelqu'un qui a besoin d'être veillé. Mais la municipalité ne peut être la seule à vous protéger. Je vous demande de prendre soin de vous et de vos proches ! Quant à nous, nous préparons déjà la rentrée avec le

Forum des associations, les travaux dans les écoles pour toujours plus de confort pour nos écoliers et la Journée de l'environnement ! Protégeons-nous et protégeons la planète comme nous l'ont montré les enfants de l'école Romain Knecht, qui ont collecté 170 kg de déchets dans le Paillon début juillet. Bel été à vous, bonne rentrée et bonne lecture !

Robert NARDELLI

Fortes chaleurs : Le CCAS mène la prévention

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence communal, le Centre Communal d'Action Sociale de Drap se rapproche des Drapoises et Drapoises fragiles et isolés en leur apportant des solutions adaptées en cas de besoin. Cathy Dini, Adjointe aux affaires sociales, appelle régulièrement les administrés identifiés. Elle leur a aussi apporté des accessoires permettant d'atténuer les effets de la chaleur (casquette, lunettes, gourde...) avec le concours du Conseil Départemental du 06.

Toute personne isolée peut s'inscrire sur le registre du CCAS par téléphone, mail ou à l'accueil de la mairie. Si vous identifiez une personne susceptible d'être inscrite sur ce registre, n'hésitez pas à le signaler au CCAS. Cette démarche est facultative et vise à identifier en priorité les personnes en situation d'isolement ou de grande fragilité.

Contact : tél. 04 97 00 06 30 mél : ccas@ville-drap.fr.



SOMMAIRE

Les Drapoises soucieux de l'environnement
« Du côté de chez nous »
p.6-7

Drap, terre de sport
« Du côté de chez nous »
p.12

Concerts gratuits à venir
« Place à la culture »
p.17

Des chantiers importants lancés
« Infos Travaux »
p.19



Les habitants dynamisent la commune !

Des roses pour toutes les mamans à La Condamine

Le dispositif « Fonds de participation des habitants », une aide financière multi-partenariale (CAF, État) attribuée dans le cadre de la Politique de la Ville, permet aux habitants de mener des actions dans leur quartier. Au cours des dernières semaines, plusieurs projets ont été réalisés.

Le projet «Une rose pour toutes», porté par Bariza Rahem, Fatima Boukathem et Linda Zarbout, a été mis en place à l'occasion de la fête des mères. Il a permis d'offrir aux mamans un joli moment d'émotion, partagé autour d'un petit goûter convivial. L'après-midi, les enfants ont fabriqué en classe des cartes pour leur maman. À la sortie de l'école au lieu de rentrer chez eux, les enfants ont convié leur maman devant l'établissement, où les attendaient un goûter et... une rose pour chacune !

Les habitantes remercient Stéphanie Lefèvre, travailleuse sociale CAF, pour sa présence au goûter, Anne-Claire Humbert, Déléguée du Préfet, Pauline

Calmette, Chef de projet politique de la ville à la Métropole Nice Côte d'Azur, la Municipalité de Drap pour sa contribution matérielle et financière, l'OMJCL, Betty Baaziz, Directrice de l'école ainsi que les enseignants pour le travail accompli avec les enfants.



Un merci tout particulier aux mamans qui les ont aidées pendant le goûter : Jessica, Naima et Amélie !



Une soirée dansante chaque vendredi soir au village !

Au programme repas variés (soirée barbecue, soirée hamburgers) et animation musicale !



L'association « Fêtes et Traditions », composée de bénévoles animés par l'envie de faire bouger le village, organise des manifestations pour dynamiser le lien social à Drap. Chaque vendredi dès 19 h 00, ils ont donné rendez-vous à la population pour une soirée dansante à thème sur le parvis de l'Espace Jean Ferrat. La manifestation, appelée « Soirée terrasse » est organisée en partenariat avec la Mairie de Drap.

Dernière soirée **le 5 août !**
Contact : **06 36 94 53 52** Facebook : **Fêtes et Traditions Drap.**

Santé : la prévention au cœur de l'action de la Municipalité

Dans le domaine de la santé, la Municipalité a décidé de concentrer son action sur la prévention.

Lutte contre la Covid-19

Contre la Covid-19, elle a organisé en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur une deuxième matinée de vaccination le 1er juin. Les Drapois qui auraient manqué le rendez-vous peuvent s'inscrire sur la plateforme dédiée :

<https://vaccinocovid19.nice.fr/VC19/>

Dépistage du VIH

Robert Nardelli a répondu favorablement à la demande du groupe SOS Solidarités pour organiser un dépistage gratuit et anonyme du VIH et des Hépatites B et C. Le bus dédié a été installé Place Georges Clémenceau en face de la pharmacie le 3 juin .

Merci à tous les partenaires qui accompagnent la Municipalité dans son action !



Ci-dessus, les acteurs de la campagne de vaccination.

Ci-dessous, le bus du dépistage du groupe SOS Solidarités



La Maison de santé toujours d'actualité

Lors du conseil municipal du 7 juin, Robert Nardelli a affirmé que le projet de maison de santé était toujours en cours d'étude.

« Dans le domaine de la santé, nous sommes victimes de la désertification des soins médicaux. Nous nous battons depuis 4 ans pour faire émerger une maison de santé. Mais elle ne peut qu'être gérée par des professionnels. C'est un travail de tous les jours mais c'est compliqué.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau médecin, le Dr Hadzamann, qui

remplace le Dr Hubert (père). Il s'est engagé à visiter les patients à domicile, au centre village et à La Condamine». Les professionnels

intéressés peuvent contacter la Mairie Tél. **04 97 00 06 36** méil: **mairie@ville-drap.fr**

Adresses utiles

Cabinet médical des Dr Hubert et Hadzamann

3 Avenue du Général De Gaulle à Drap
RDV sur l'application keldoc.com et par téléphone au 04.93.54.27.50
*sur rendez-vous le Lundi – Mardi – Mercredi après-midi et Vendredi à partir de 8h30 - sans rendez-vous le mercredi matin

Pharmacies

Village : Pharmacie de Drap : 4 Av. Gén.de Gaulle - 06340 DRAP
Tél.04 93 54 77 58

La Condamine : Pharmacie de La Condamine : 27 Av Virgile Barel
06340 DRAP Tél. 04 93 91 23 49 (téléconsultations possibles)

Protégeons la planète !



Dépôts sauvages : les écoliers sensibilisés

Dans le cadre de l'«Opération Paillon propre» à l'initiative de l'école Romain Knecht outenu par la Mairie, en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, le Conseil Départemental et Auchan La Trinité les écoliers de l'école du village ont nettoyé le lit du Paillon et ses berges. Résultat : 170 kg de déchets collectés !

«La protection de l'environnement est un combat urgent, et de tous les instants. Nous avons tout de suite adhéré au projet et voulu apporter notre soutien aux écoliers » confie Robert Nardelli.

Nous remercions la Métropole Nice Côte d'Azur, le Conseil Départemental et Auchan La Trinité et félicitons l'école Romain Knecht et Maëva Percepuse pour cette superbe initiative ! Bravo aux enfants et aux bénévoles participants»

RÉACTIONS

Maëva Percepuse, Professeur à l'école Romain Knecht

Cette opération me tenait à cœur. J'ai grandi au sein d'une génération qui constate que la planète est polluée. Celle de mes parents non. Au niveau de l'éducation, il y a beaucoup de choses à faire...

Je suis très très contente de cette journée. Il y a des idées superbes, inattendues, qui ont germé dans les esprits des enfants. Je pense qu'ils vont avoir un autre comportement par rapport à la planète. Vont-ils le transmettre ? J'ai l'espoir, mais quoi qu'il en soit je suis sûre qu'eux-mêmes auront des difficultés à jeter leurs déchets n'importe où...

Je suis très satisfaite de la collaboration avec la Mairie, qui a répondu à toutes mes demandes. En plus, les enfants ont été gâtés. Cette journée a été positive pour eux !



Léane, élève de CE1/CE2



Je rêve de faire ce genre d'action pour protéger la planète depuis que je suis toute petite mais je n'ai jamais eu assez de protection et de matériel ! Aujourd'hui, je suis contente d'avoir participé à ce nettoyage surtout que mon papa était avec moi ! On a trouvé beaucoup de ferraille et un gros poteau en plastique... Avec mes parents, on fait beaucoup de campings et de canyons... j'aime la nature ! J'arrose toujours mon jardin chez moi et je ne jette jamais de déchets par terre !

Végétalisation : la commune multiplie les plantations d'arbres



MÛRIERS PLATANE, PLACE CLÉMENCEAU



POIVRIERS ET CANFRIERS, PLATEAU SPORTIF DU VILLAGE



OLIVIERS, CIMETIÈRE



Tous à la journée de l'environnement le 17 septembre !

Toute la journée, des animations et des ateliers de sensibilisation à la protection de la planète sont prévus à l'Espace Jean Ferrat et sur le parvis. Vous dégusterez aussi les gourmandises proposées par les producteurs locaux. Renseignements : 04 97 00 06 30.

C'est la fête dans les écoles !

Remise des cadeaux de la Municipalité



Ardoises pour les élèves passant au CP, calculatrices pour les élèves allant au collège



L'école Romain Knecht avait organisé une vraie cérémonie de fin d'études pour les élèves de CM2 avec chorale et goûter !

Jeux, danses et goûters...



A l'école Pierre Cauvin, on a célébré la fin d'année avec goûter, jeux et spectacle !

Ecoles : Les fortes chaleurs anticipées par la Municipalité

En matière de prévention des risques liés aux fortes chaleurs, la Municipalité de Drap a su anticiper. La jeunesse est l'avenir et Robert Nardelli, dès son premier mandat, a fait du bien-être des enfants, un axe fort de son action en faveur des habitants.

En cette période de forte chaleur, il se réjouit de rappeler que toutes les classes des écoles de Drap sont équipées de la climatisation. « Nous avons un coup d'avance... Toutes les salles de classes des deux écoles du village sont climatisées depuis 2021. En effet, quand nous avons travaillé sur le projet de construction de la nouvelle école en 2015, il nous est paru naturel d'inscrire la mise en place d'une pompe à chaleur réversible au cahier des charges. Quant à l'école Pierre Cauvin à La Condamine, nous avons décidé de la rénover entièrement. Après les faux plafonds, les sanitaires,

l'étanchéité du toit, l'installation de la pompe à chaleur est intervenue en 2021. Au cours de l'année scolaire, nous avons aussi effectué le remplacement des huisseries pour mieux isoler le bâtiment. Nous avons investi près de 800 000 € sur 3 ans... »

À l'école Romain Knecht ou à l'école Pierre Cauvin, la climatisation est installée dans les salles de classe et les réfectoires !



Dans les réfectoires, c'est aussi la fête !!



Pour la fin d'année, les enfants de l'école de La Condamine ont proposé deux menus qui ont ravi leur camarades : frites /hamburger et pan bagnat... sans oublier les bonbons ! Les élus ont partagé ce moment avec les enfants (En haut, à l'école Pierre Cauvin, en bas, à l'école Romain Knecht)



Une fête patronale remplie de surprises

Du 24 au 26 juin, la fête fut complète sur tout le territoire de la commune ! Retour en images sur cet événement phare de la vie du village.

VENDREDI 24 JUIN

21 h 30, Place de la Libération : Feu de la Saint Jean



22 h 15, Espace Jean Ferrat : Grand bal gratuit avec l'orchestre Almeras

Initialement prévu sur le plateau sportif, le bal a eu lieu à l'Espace Jean Ferrat en raison de prévisions météorologiques alarmantes. Les Drapois étaient au rendez-vous !



SAMEDI 25 JUIN

10 h 00, La Condamine : Lancement du concours de boules enfants



14 h 30, l'après-midi récréatif pour les enfants débute...



Des structures gonflables en accès libre ont été installées dans la Cour de l'école Pierre Cauvin et, grande première, au Plateau sportif du village !



22 h 00, Plateau sportif du village : L'orchestre LSP met le feu !

Belle réussite pour la première soirée festive organisée au plateau sportif !



DIMANCHE 26 JUIN

19 h 00, village :
Après la Messe et la Procession le matin, les festivités se poursuivent.
Le groupe «Tabores de fuego» accompagne la population au Monument aux morts pour la cérémonie d'hommage aux Drapois.



La cérémonie fut suivie par les allocutions, de l'apéritif d'honneur et d'une soirée dansante Place de la Libération, en présence de la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone, du Conseiller Régional Pierre-Paul Léonelli, représentant le Président de la Région Renaud Muselier et le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur Christian Estrosi et du Conseiller Départemental, Maire de Breil sur Roya, Sébastien Olharan



Drap, terre de sport

Les Drapois aiment le sport, ils le pratiquent, dépassent leur limite ou aime prendre part aux exploits sportifs. C'est pourquoi la Municipalité multiplie les initiatives pour attirer de grands rendez-vous dans la commune

En juin, accueil de la 1ère cyclosportive « La Drapoise »

Après le rallye national de Drap, Drap a accueilli « La Drapoise », une cyclosportive organisée par l'ASBTP en hommage à René Vietto. Organisée par l'ASBTP Cyclisme, elle fait partie du challenge

«Granfondo», une compétition de plusieurs courses lancée en 2017 par le Département 06. Elle a été remportée par Pauline Ferrand-Prévoit, multiple championne du monde (route

cyclocross, cross-country VTT) chez les femmes et Quentin Charmes chez les hommes qui ont respectivement bouclé les 115 kilomètres en 2 h 37 min et 2 h 28 min !



@Patapat photos

En septembre, préparez-vous à recevoir l'Ultra trail Nice Côte d'Azur by UTMB !

Du 24 au 25, vous pourrez applaudir les participants de l'ultra trail de 160 kms organisé dans le cadre du Nice Côte d'Azur by UTMB, le plus grand événement de trail (course à pied en montagne) du Bassin Méditerranéen. Il fait partie du nouveau circuit unifié UTMB World Series, une compétition internationale regroupant une vingtaine de

courses dans le monde entier, qualificatives pour l'Ultra-trail du Mont Blanc !

La commune recherche des bénévoles pour baliser la route, signaler les coureurs, remettre les dossards, Si vous voulez vivre une expérience unique, inscrivez-vous en ligne sur le site internet suivant :



<https://volunteers.utmb.world/.../c157cd18-61b4-4098-af69...>
ou contactez la Mairie par mél à mairie@ville-drap.fr pour par téléphone au : **04 97 00 06 36**



Le 13 juillet, Robert Nardelli a accueilli Michel Poletti, le fondateur de l'UTMB et ses équipes organisatrices

Félicitations Magot Chevrier !

La Drapoise avait obtenu son ticket pour Eugene grâce à un saut réussi à 4m70. Aux États-Unis, elle s'est qualifiée pour la finale avec un saut à 4m50. En finale, elle n'a pas pu passer la barre des 4m45. Malgré la déception, Margot, 22 ans, peut être fière de ses performances. Bonne chance pour les championnats d'Europe en août !



Succès pour le Soccer & Job !

Avec le soutien de la MAIRIE de DRAP, le service Insertion professionnelle de l'Office Municipal de la Jeunesse, de la Culture et des Loisirs a organisé la 3ème édition du SOCCER & JOB MERCREDI 22 JUIN 2022.

Le soccer & job permet à des demandeurs d'emploi, des jeunes pas encore entrés dans la vie active, de rencontrer des employeurs, des centres de formations et des travailleurs sociaux autour d'un tournoi de football afin de trouver ou retrouver le chemin de l'emploi.

Cet évènement a aussi pour objectif de rappeler que les VALEURS DU SPORT sont

nécessaires pour la Réussite d'un parcours professionnel vers l'EMPLOI, la FORMATION ou la Création d'entreprise.

A La Condamine, sur les terrains synthétiques en plein air plus de 50 joueurs, entreprises et demandeurs d'emploi, se sont affrontés dans le fair-play et la bonne humeur.

D'autres jeunes, moins fouteux, n'ont pas joué mais sont néanmoins venus partager un moment de convivialité autour des valeurs du sport. Ils ont rencontré les acteurs économiques présents pour un job dating décontracté mais sérieux.

Bravo à l'OMJCL et particulièrement le Service



Insertion professionnelle, les employés municipaux et merci à tous les acteurs de cette belle journée et notamment à la Métropole Nice Côte d'Azur et aux structures professionnelles présentes !

Service Insertion Professionnelle Association OMJCL (Office Municipal de la Jeunesse, de la Culture et des Loisirs)

TEL : 06.62.52.87.38

Mél: omjcl.insertion@orange.fr

Merci aux acteurs économiques présents !

Les entreprises : Isa intérim / Proman intérim / NVS (nettoyage) / Direct sécurité / ADMR (aide à la personne) / Home service (aide à la personne) / KEOLIS (transport bus) / Aquila RH (intérim) / ABI 06 (transport VL, manutention) / Galice (rénovation, mosaïque) / Uniscité (service civique) / Atelier du marquage / Vitalliance / GSA

Les centres de formation : Astral (transport et logistique) / HETIS (médico-social) / Greta Interval formation (petite enfance et services à la personne) / CHU (santé) / CEMEA(BAFA)

Conseils emploi et formation : Service insertion OMJCL / Mission locale EST 06 / Pôle emploi la Trinité / PLIE / École de la seconde chance / CAP entreprise

Création d'entreprise : Initiative Côte d'Azur / Bus entrepreneuriat



Bienvenue aux nouveaux propriétaires du tabac !

Catherine et Renaud sont les nouveaux propriétaires du Tabac l'Amsterdam, 2 avenue du Général de Gaulle. Ils ont gardé le même nom et aussi leur bonne

humeur déjà connue dans la vallée, puisqu'ils exerçait à Contes jusqu'au début de l'année. Petit à petit, ils amorcent des changements et notamment l'amplitude

horaire. Le tabac est ouvert **du lundi au vendredi de 6h30 à 19 h00**
Samedi : 8 h - 19 h
Dimanche : 8 h - 12 h 30

INFOS INTERCO

Métropole Nice Côte d'Azur

Poursuite de l'intégration au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur

Le Conseil métropolitain s'est réuni au Centre Universitaire

Méditerranéen le 27 juin.

Robert Nardelli y a assisté en sa qualité de Maire de Drap et conseiller métropolitain.

Plusieurs délibérations concernant la commune étaient à l'ordre du jour.

Elles concernaient notamment la poursuite du processus d'intégration de la commune à la Métropole Nice Côte d'Azur.

Suite à l'intégration de Drap dans le périmètre de la Métropole et du transfert de compétences qui

en résulte, les élus ont adapté un avenant prolongeant la convention avec le Département pour la gestion provisoire des routes du fonds de solidarité logement, de l'aide aux jeunes en difficulté et des actions de prévention spécialisée jusqu'au 31 octobre

Les élus ont autorisé la Métropole à percevoir les recettes de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité collectée sur le territoire de la commune.

L'ordre du jour comportait également une délibération

capitale pour l'avenir de Drap, notamment dans le domaine de la mobilité. Les élus ont arrêté le bilan de concertation du projet de la ligne 5 du tramway et de poursuivre la mise en œuvre du projet présenté à la concertation sur la base des objectifs d'aménagement complétés des conclusions du bilan. Les élus ont décidé de poursuivre le projet qui permet au tramway d'arriver à Drap par la Pénétrente du Paillon.

SIVOM Val de Banquière

On bouge à la crèche !

Depuis le 1er janvier 2022 et l'adhésion à la Métropole Nice Côte d'Azur, la commune a repris la gestion de la crèche, déléguée pour partie au SIVOM Val de Banquière.

Immédiatement, des actions ont été entreprises pour améliorer l'accueil des enfants. Ainsi, la

chaudière a été remplacée. La Municipalité réfléchit désormais à la modernisation de la cuisine, afin que les repas puissent être préparés sur place. Dernièrement, Robert Nardelli et la responsable du service Restauration scolaire de Drap, sollicitée pour apporter son expertise, ont visité les installations de la crèche.

En attendant d'autres améliorations, parents, enfants et élus ont partagé un moment de joie et de convivialité à l'occasion de la fête de la crèche. Un climat apaisé et des enfants heureux !



Retrouvez toutes les informations relatives au SIVOM Val de Banquière sur le site : <https://svdb.fr>.

Clap de fin pour la saison au Centre culturel des Gras



Depuis son ouverture en octobre 2019, le Centre Culturel des Gras n'a cessé de se développer. A chaque saison, la Municipalité a ouvert de nouveaux cours. Aujourd'hui il compte désormais un large éventail de disciplines avec des cours de batterie, guitare, piano, théâtre et magie. Le 18 juin, une quarantaine d'élèves, enfants et adultes, se sont produits sur la scène de l'Espace Jean Ferrat.

Le spectacle, très rythmé, a bousculé les codes en proposant tour à tour des saynètes de théâtre, des interludes musicaux et des numéros de magie, sans transition.

Médiathèques : faites le plein de culture pour l'été !

La commune offre les services de deux médiathèques, au Village (dans les locaux du Centre Culturel des Gras) et à La Condamine (le Mas). Les administrés peuvent y emprunter livres, CD, DVD et autres médias gratuitement.

Il vous reste quelques jours pour faire votre « provision de culture » pour l'été : les médiathèques

seront fermées du 8 au 28 août, courez renouveler votre stock !

Le club de lecture vous conseille:

Numéro deux de David Foenkinos «Foenkinos est de retour avec ce nouveau livre, encore une fois parfaitement réussi ! Burlaque, fantaisiste, et toujours un brin décalé, super moment de lecture!

Nouveaux horaires d'ouverture à partir du 29 août

LUNDI : Médiathèque LA CONDAMINE - 9h00-12h00/13h30-17h30
MARDI : Médiathèque VILLAGE - Matin uniquement 9h00-12h00
MERCREDI Médiathèque VILLAGE - 9h00-12h00/13h30-17h30
JEUDI Médiathèque CONDAMINE - 9h00-12h00/13h30-17h30
VENDREDI Médiathèque VILLAGE - 9h00-12h00/13h30-17h30

Des nouveautés pour 2022/2023

Dans le domaine de la musique, le Centre Culturel des Gras proposera des cours de chant. Concernant les arts visuels et de la scène, outre la magie et le théâtre, seront mis en place des cours de Bachata, Salsa et Tango !

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année au **1 chemin des Gras 06340 DRAP**, par téléphone au **04 93 81 71 67** et par mél à centre.culturel@ville-drap.fr



Des concerts gratuits tout l'été

Après «Reves Bohémiens» offert aux Drapois le 15 juillet par la Métropole Nice Côte d'Azur dans le cadre de la tournée Nice Jazz Off, c'est au tour du Conseil Départemental d'offrir des spectacles gratuits...
Demandez le programme !

Première réussie pour le premier concert dans le cadre du Nice Jazz Festival Métropole



Serpico



VENDREDI 22 JUILLET, «SERPICO»

Fondé en 2001 « Serpico », s'est produit dans tous les clubs de la région PACA et compte plus de 400 concerts à son actif. Aujourd'hui, il est composé de 5 musiciens dont 3 chanteurs qui partagent au mieux la musique des plus grands maîtres de la Soul et du Funk.

MARDI 26 JUILLET, SOUL STATION

Linus Olsson est un guitariste, chanteur et compositeur fortement inspiré par des artistes comme Joe Williams, Stevie Wonder, John Coltrane et John Scofield. Avec son projet « Soul Station » il s'affranchit de tout formatage pour swinguer entre les styles : Soul, Blues, Funk et Jazz, le tout sous l'égide d'un groove implacable.



SAMEDI 6 AOÛT, BORN TO GROOVE THOMAS LELEU»

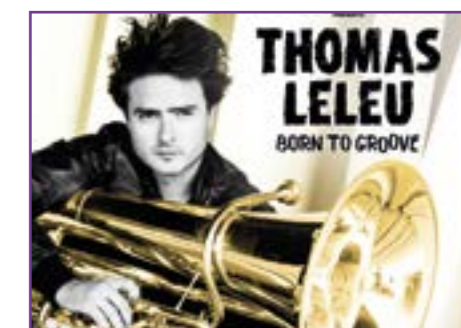
Thomas Leleu l'artiste à la croisée des genres, considéré comme l'un des plus grands tubistes du monde vous propose le projet Born To Groove. Il porte en lui l'influence des voyages que son tuba lui offre depuis tant d'années : New York, Rio de Janeiro, Le Caire, Tokyo, Pékin, Londres, Singapour,...

SAMEDI 30 JUILLET, NICOLAS FOLMER PLAYS MICHEL LEGRAND



Dans sa vie consacrée à la musique, Michel Legrand a reçu trois Oscars pour ses créations musicales dédiées au septième art. Nicolas Folmer, l'un des meilleurs trompettistes de sa génération, nous livre un Opus absolument fabuleux avec une pointe d'humour, une tonne de talent...

Thomas Leleu



Fin de saison conviviale pour les associations

Les bénévoles des associations et leurs membres ont aussi droit à des vacances. Les manières de se dire au revoir sont différentes selon les associations, mais toutes conviviales !

Le GR 5 pour l'USC Drap...

Au sein de l'USC Drap se développent plusieurs activités. La randonnée connaît un franc succès et le dernier parcours de l'année a réuni toutes les générations au départ de Saint Dalmas-le-Selvage. Les randonneurs sont montés jusqu'au col d'Anelle, parcourant

ainsi une partie du GR5. Pour obtenir des informations contactez l'association par téléphone au **06 87 27 69 46** ou par mël : **u.s.c.drapoise@gmail.com**



un pique-nique pour le Comité de jumelage !



Le Comité de Jumelage a pour objectif de favoriser les échanges entre les Drapois et les habitants d'Alessandria Della Rocca, la ville jumelle de Drap, en Sicile. Dans cette perspective, l'association organise des cours d'italien chaque semaine dans les locaux municipaux. Pour fêter la fin « d'année scolaire » les participants se sont retrouvés à la chapelle Sainte Catherine pour un pique-nique placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité ! Pour contacter l'association, appelez le **06 85 66 81 85** ou envoyez un mël à l'adresse : **charlotte.boscher@wanadoo.fr**

Bal du 13 juillet et pan bagnat avec Fêtes et Traditions !



Canal 4.3 encourage la course à pied avec «La Drapoise»

L'association dont l'objet est la pratique de la course à pied a organisé le 27 mai une course de 10 km à travers le village!
Tél : **06 69 25 20 21**
Mël: **eddieregiovanni1956@gmail.com**



@Patapat photos

La rentrée se prépare...

En septembre...

-Vallées Ball proposera la pratique du volley à la rentrée, tous niveaux confondus et notamment les enfants de 6 à 11 ans, les adolescentes de 12 à 18 ans, les femmes et les mères de famille. Cours lundi et jeudi soir de 19 h à 20 h 30. Informations au **07 687 37 14 60**

-Retrouvez l'ensemble du tissu associatif drapoïse lors du **forum des associations** qui se déroulera le **samedi 3 septembre** à l'Espace Jean Ferrat.

En octobre, le Club des aînés part en voyage en Espagne

5 jours 4 nuits du 4 au 8 octobre, dans un Hôtel 3 étoiles. Visite de Rosas, Cadaquès, l'Estartit, Barcelone, Montserrat et Besalu. **Renseignements au 06 07 53 57 22**

Le chantier de la nouvelle mairie a débuté



Le 15 juin, toutes les entreprises lauréates des lots du marché lié à la réhabilitation de l'ancienne école primaire du village se sont retrouvées en mairie pour coordonner leurs actions.



Le chantier de l'extension du cimetière va bientôt démarrer

Le manque de place au cimetière est un sujet qui préoccupe les habitants du village. Robert Nardelli l'a compris et dès les premiers mois de son élection à la tête de la commune il s'est attelé à trouver des solutions pour pallier ce manque.

Un columbarium a notamment été créé, les procédures de récupération des tombes abandonnées lancées et des caveaux et cases construits.

Au-delà de ces solutions efficaces mais ponctuelles, Robert Nardelli et son équipe ont travaillé à un projet d'extension du cimetière. Au cours des derniers mois, la Municipalité a organisé des réunions avec les riverains. Un bornage pour résoudre les problèmes de limite de propriété a été effectué, des études hydrogéologiques obligatoires ont été menées.

Le processus s'achève enfin : le 3 juin dernier, la Préfecture a approuvé le projet, via le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques).



Le 8 juillet, Robert Nardelli et Alexandra Russo, son Adjointe déléguée à l'Urbanisme ont reçu en Mairie le Père Jérémy Hein, Curé de la paroisse et Otman Aïssaoui, recteur de la mosquée ar-Rahma (La Miséricorde), la plus grande mosquée de Nice, et président de l'Union des musulmans des Alpes Maritimes. Ensemble, ils se sont rendus au cimetière, afin de valider le projet final.

Le 5 juillet, les élus ont approuvé une demande de subvention de 30% au Conseil

Départemental.



Prévention et gestion des risques, le travail se poursuit



Robert Nardelli et les élus de son équipe municipale concernés ont accueilli les communes de La Trinité et de Châteauneuf-Villevieille et les institutions qui ont participé à l'exercice grandeur nature du 19 mai.

Le 7 juillet a eu lieu à l'Espace Jean Ferrat le retour d'expérience de l'exercice « Débordement du Paillon » grandeur nature du 19 mai.

Cette réunion fut une étape importante pour la commune, dans le dispositif de la gestion des risques qu'elle a mis en place. Après la présentation de son Plan Communal de Sauvegarde, son arrêté de mise en application, la commune se porte candidate pour l'implantation

d'une sirène de type SAIP, dont les études de faisabilité seront lancées dès septembre prochain.

Robert Nardelli a rappelé que la tempête Alex à malheureusement marqué tous les esprits, même si la Vallée du Paillon a été épargnée, cela peut se reproduire à n'importe quel moment et la commune doit être prête à informer, à évacuer la population et agir sur le terrain.

Ce travail de fond est réalisé en collaboration avec les services du SMIAGE, de PREDICT, de la Gestion des Risques de la Métropole Nice Côte d'Azur et la Préfecture des Alpes-Maritimes (SIDPC).

D'autres exercices seront programmés d'ici la fin de l'année et permettront de renforcer l'acquisition des comportements à adopter en cas de crise.

Sécheresse : La commune placée en état de crise jusqu'au 31 juillet

Le 30 juin, la Préfecture des Alpes-Maritimes a placé certaines communes du 06 en crise sécheresse. Drap en fait partie.

Des limitations de l'usage de l'eau ont été fixées par arrêté. Les dispositions détaillées dans le tableau ci-dessous sont en vigueur jusqu'au 31 juillet.

L'arrêté est consultable sur le site internet de la commune, www.ville-drap.fr

Usages de l'eau	Alerte	Alerte renforcée	Crise
Arrosage	Espaces verts et pelouses	Interdiction d'arrosage à toute heure	
	Stades de sport	Interdiction d'arrosage de 9h à 19h et 40 % de réduction des prélèvements	Interdiction d'arrosage à toute heure
	Golfs		Interdiction d'arrosage (excepté pour green et terrains d'honneur des collectivités, arrosage réduit au strict nécessaire entre 15h00 et 9h00 sans excéder 30 % des volumes habituels)
	Jardins d'agrément	Interdiction d'arrosage de 9h à 19h	Interdiction d'arrosage à toute heure
Jardins potagers	Interdiction d'arrosage de 9h à 19h		Interdiction d'arrosage à toute heure
Lavage	Véhicules automobiles et engins nautiques motorisés ou non	Lavage des véhicules et engins interdit, à l'exception des stations professionnelles économes en eau et des véhicules automobiles et engins nautiques ayant une obligation réglementaire ou technique, ainsi que ceux des organismes liés à la sécurité	
	Voïries, terrasses, façades	Lavage à grande eau interdit, lavage sous pression autorisé	Lavage interdit sauf impératif sanitaire
Piscines, spas	Remplissage des piscines et spas privés interdits Remplissage des piscines et spas publics soumis à autorisation de Maire. Mise à niveau autorisée pour raison sanitaire		Remplissage et mise à niveau des piscines et spas privés interdits, seule mise à niveau autorisée pour piscines et spas publics pour raison sanitaire
Jeux d'eau	Interdiction des jeux sauf jeux liés à la santé publique et jeux à eau recyclée		Jeux d'eau interdits
Plans d'eau, bassins	Remplissage et mise à niveau interdits. Mise à niveau pour l'aquaculture et l'algoculture professionnelle autorisée		Remplissage et mise à niveau interdits.
Fontaines	Fermeture sauf si elles fonctionnent en circuit fermé ou en alimentation gravitaire depuis une source sans préjudice pour les milieux aquatiques. Mesure aménageable pour des raisons de santé publique		

Liste "Drap Avenir"

Chers Drapois,

Comme vous avez pu le constater les travaux de la nouvelle mairie ont commencé.

La réhabilitation a été pensée pour accueillir les administrés dans des conditions optimales (accès PMR et poussettes, salle d'attente plus grande et confortable...)

Ces travaux permettront aussi d'aménager les espaces de travail des agents municipaux afin de continuer de mener à bien leurs missions de service public dans de meilleures conditions.

La nouvelle salle des mariages se voudra plus lumineuse et accueillera aussi les réunions du conseil municipal.

En espérant que ce nouvel aménagement motive les élus de l'opposition pour qu'ils soient plus présents aux séances. Ce serait en effet l'occasion qu'ils changent leurs mauvaises habitudes des mandats précédents !

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances, continuez à vous protéger contre la Covid-19.

La majorité municipale, qui œuvre au quotidien pour faciliter la vie des Drapois.

Liste "Drap Ensemble"

Chères Drapaises, chers Drapois,

Malgré nos demandes, le Maire reste sourd persistant à convoquer les Conseils Municipaux en semaine et en journée, prétextant que ses élus méritent de passer leurs soirées en famille. Lors de son précédent mandat les Conseils se tenaient le soir, permettant à l'ensemble des élus ainsi qu'aux administrés de pouvoir y assister. La présence de Drap Ensemble dérange. Il y a environ dix Conseils Municipaux par an. Si les élus de la majorité, dont le maire et les adjoints perçoivent des indemnités mensuelles importantes, ne sont pas capables d'être présents en soirée, nous vous laissons juger de l'intérêt qu'ils portent à l'ensemble des élus et citoyens drapois. Cet acte antidémocratique a pour but de nous empêcher d'être présents puisque nous n'avons aucune heure dédiée pour notre travail d'opposant qui est totalement bénévole. Bel été à toutes et à tous.

S. Guglielmino, S. Viale Drap Ensemble

Conseiller municipal indépendant

Cher Drapois,

Pendant que certains d'entre nous profitons d'une climatisation sur nos lieux de travail, j'aimerais attirer l'attention sur le fait que l'aménagement de la nouvelle médiathèque étant visiblement faite à la hâte, aucune climatisation n'a été prévue, j'ai constaté personnellement la chaleur étouffante qui y règne, je demande aux responsables de prendre soins de nos employés et de se soumettre aux règles du code de travail pour offrir un poste de travail conforme, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Dans un deuxième temps, l'accessibilité, rien n'est fait pour accueillir les PMR dans de bonnes conditions, aucunes signalétiques, aucunes places de parking, la règle est simple, les établissements de ce type doivent être aux normes avant l'ouverture au public, question, que disent les rapports de réception travaux !

Pour finir sur le site médiathèque des gras, l'accueil des enfants ne se fait pas dans les conditions de sécurité

Groupe "Pour les Drapois"

Chères Drapaises, chers Drapois,

Lors du dernier conseil municipal du 5 juillet où nous étions encore, la seule représentation de l'opposition présente, une nouvelle ligne de crédit a été ouverte pour un montant de 1.2million €.

Elle financera pour 850 000 €, l'achat d'un lot immobilier afin « de préserver et favoriser une diversité commerciale de qualité et mener à bien une politique d'aménagement du centre village ... ».

Nous avons questionné le conseil sur la politique urbaine mise en place au regard des centaines de m2 disponibles et des priorités données aux commerces de proximité, à un service bancaire et à une maison de santé.

Nous proposons la signature d'une convention « Opération de Revitalisation de Territoire », un accompagnement public mis à disposition des collectivités pour porter un projet de territoire à long terme.

Nous vous souhaitons un bel été,

Vos dévouées élues,

Maeva Thommeret / Véronique Miniscloux

Mémo...

MAIRIE DE DRAP

34-36, av. Jean Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8H30 à 12H00
& de 13H30 à 17H00
SERVICE URBANISME
Tél : 04 93 00 06 30

Mail : urba2@ville-drap.fr
SERVICE C.C.A.S.
Tél : 04 89 24 18 54
Mail : ccas@ville-drap.fr

MAIRIE ANNEXE DE DRAP
28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340 Drap
04 93 91 69 90

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8hH30 à 12H00
Et un samedi sur deux, de
9H00 à 12H00

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Ouverture le mardi :
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- du mercredi au vendredi :
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h.

MEDIATHÈQUES

Village : 04 93 54 46 38
La Condamine : 04 93 80 87 76

PERMANENCE D'ELUS

Un samedi sur deux, en alternance au
village et à La Condamine
sur rendez-vous
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

CONTACTS UTILES

Astreinte élus : 06 13 20 57 14
Allo Mairie : 3906
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le
samedi de 8 h 30 à 17 h
Lignes d'Azur: 08 1006 100 6
(services 0.06€/min+ prix appel)
Régie Eau d'Azur: 09 69 36 05 06
(Accueil clientèle en Mairie de Drap du
lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et
13h 30 à 17 h)
Maison de l'habitant : 04 97 13 55 11
Fonds solidarité logement
04 89 98 15 99
Comité local logement autonome des
jeunes : 07 50 18 39 55
Guichet métropolitain de la rénovation:
04 97 13 39 44
Subventions pour véhicule électriques
nicedazur.org/déplacement
Gendarmerie : 04 93 54 95 44
Pharmacie 24h/24 :
(Contes) 04 93 79 00 04
Pompliers 18
SAMU 15
Appel d'urgence 112

L'essentiel du Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni en Mairie le **7 juin**.

-Les élus ont approuvé le Plan Communal de Sauvegarde. Il a été élaboré en partenariat avec la Préfecture, le SMIAGE (Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin) et Predict, une entreprise fondée en 2006 suite aux inondations majeures et successives du Sud-Ouest (Nîmes, Aude, Gard) pour apporter aux usagers des territoires menacés par les risques climatiques, une assistance intégrée et personnalisée de gestion de ces phénomènes (inondations, tempêtes, submersions marines, fortes chutes de neige, canicule, vagues de froid, cyclones ou typhons...). Il est composé d'un livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise et une carte d'actions inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements sur la commune. Il prévoit notamment un point d'accueil au Centre culturel des Gras.

-Les élus ont également validé l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine.

-La création du Comité Social Territorial a été décidée afin de maintenir le dialogue social entre élus et agents de la commune.

-La Maire a été autorisée à demander une subvention pour la sécurisation des manifestations communales

Le Conseil municipal s'est également réuni en Mairie le **5 juillet**.

-Les élus ont réaffecté les crédits de la dotation cantonale 2021. Initialement, ils étaient consacrés à la création et à l'aménagement de la Traverse Arnulf. Or la Métropole Nice Côte d'Azur, compétente en matière de voirie, prend à sa charge la continuité des travaux. Les élus ont donc décidé de réhabiliter complètement le toit du gymnase avec l'argent restant.

-Les élus ont également approuvé la création d'un Conseil Municipal des Enfants. Doté d'un budget de 2000 € annuel, il réunira 16 enfants scolarisés à l'école Pierre Cauvin et à l'école Romain Knecht dans les classes de CE2 et CM1. Les candidatures seront à transmettre à la direction des écoles dès la rentrée.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site internet de la ville, www.ville-drap.fr

Les Drapois commémorent...

27/05,
Journée nationale de la
résistance



8/06, Journée
Nationale
d'hommage aux
« Morts pour
la France » en
Indochine

18/06, Commémoration de l'appel du
Général de Gaulle du 18 juin 1940 à
refuser la défaite et à poursuivre le
combat contre l'ennemi



Les fêtes de Noël pour les aînés se préparent dès la rentrée !

Les inscriptions pour recevoir votre colis de Noël débutent le lundi 29 septembre. Ils sont réservés aux Drapois de 70 ans et plus au 31 décembre 2022. Les inscriptions seront closes le vendredi 21 novembre. Ils seront distribués à l'issue du repas des aînés qui aura lieu le mardi 13 décembre. Il concerne également les Drapois de 70 ans et plus au 31 décembre 2022.

Infos et inscriptions au CCAS au 04 97 00 06 30.

Opération nettoyage à la Bégude



AVANT



APRÈS

Une opération nettoyage a eu lieu au parking de la Bégude courant juillet. La Métropole et les services municipaux ont collaboré à l'enlèvement des déchets liés aux dépôts sauvages. Ces actes d'incivisme seront condamnés par des amendes administratives.

Agenda

22/07, Soirée Estivale du Conseil Départemental : «Serpico», à 21 h sur le Parvis de l'Espace Jean Ferrat. Entrée libre. Buvette et restauration assurée par l'association Fêtes et Traditions.

26/07, Soirée Estivale du Conseil Départemental : «Soul Station», à 21 h sur le Parvis de l'Espace Jean Ferrat. Entrée libre. Buvette et restauration assurée par l'association Fêtes et Traditions.

30/07, Soirée Estivale du Conseil Départemental : «Nicolas Folmer plays Michel Legrand», à 21 h sur le Parvis de l'Espace Jean Ferrat. Entrée libre. Buvette et restauration assurée par l'association Fêtes et Traditions.

06/08, Soirée Estivale du Conseil Départemental : «Thomas Leleu / Born to groove», à 21 h sur le Parvis de l'Espace Jean Ferrat. Entrée libre. Buvette et restauration assurée par l'association Fêtes et Traditions.

28/08, Cérémonie de commémoration de la Libération de Drap, 11 h 00 : Hommage à Joseph TRON-GIANET sur la Route de Peille et 11 h 30 : Recueillement sur la Place de la Libération

03/09, Forum des associations, 10-18 h, Espace Jean Ferrat.

08/09, Jeudi cinéma de Drap à l'Espace Jean Ferrat

11/09, Thé dansant du CCAS à 14 h 30 à l'Espace Jean Ferrat Entrée 6€ (pâtisserie+ boisson comprises) Inscriptions au 04 97 00 06 30.

17/09, Journée de l'environnement, 10-16h, Esplanade Jean Ferrat

24 et 25/09, Ultra trail Nice Côte d'Azur by UTMB. La commune recherche des bénévoles pour le passage des coureurs. Contact : mairie@ville-drap.fr ou 04 97 00 06 30.

25/09, Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

27/09, Jeudi cinéma de Drap à l'Espace Jean Ferrat

02/10, Thé dansant du CCAS à 14 h 30 à l'Espace Jean Ferrat Entrée 6€ (pâtisserie+ boisson comprises) Inscriptions au 04 97 00 06 30

13/10, Jeudi cinéma de Drap à l'Espace Jean Ferrat

27/10, Jeudi cinéma de Drap à l'Espace Jean Ferrat

PLUS DE RENSEIGNEMENTS : WWW.VILLE-DRAP.FR OU 04 97 00 06 30

Directeur de la publication : Robert NARDELLI - MAIRE DE DRAP
Photos, rédaction, Infographie : Service Communication - Imprimé à 3000 exemplaires - Imprimerie Henri - La Trinité - Site : www.ville-drap.fr
JE BOUGE A DRAP - courriel : communication@ville-drap.fr - Tél : 04 93 01 45 67

État-civil

NAISSANCES :

Félicitations aux
parents de:
Maylonn Robert
le 19 mai,
Léna Bartoletti le 7 juin,
Pierre Malavard le 8 juin,
Swane Gomez y Cara le
18 juin,
Isaac Maamri le 19 juin,
Valentina Martin
et Giovanni Moreno
Varela le 26 juin,
Hélène Quiles le 27 juin.

MARIAGES :

Jeremy Baldacchino et
Julie Campo le 11 juin,
Arnaud Pottier et
Vanessa Clemer
le 18 juin,
Rémy Gasglia et Aléxia
Glaizaud le 25 juin,
Patrick Gannac et
Chantal Lacrimini
le 1^{er} juillet,
Jonathan Amorim et
Estelle Toulec le 9 juillet.
Félicitations aux
époux !

DÉCÈS :

Condoléances à la
famille de :
Messaouda Arraâr
épouse Zehila le 29 mai,
Marie Casanova épouse
Jean le 3 juin,
Jean-Marc Communal le
12 juin,
Georges Fenoll Aziz Srifi
et Michelle Ardisson le
21 juin, Denis Dagostino
le 23 juin, Claude Guiton
le 27 juin,
Bertrand Dumoulin et
Micheline Villenove
Veuve Bouveron
le 30 juin,
Jean Bottin le 4 juillet,
Gérard Blanchart
le 10 juillet,
André Ardoin
le 16 juillet,
Eliane Richarte le
15 juillet, Pierrette
Giacalone le 17 juillet

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

SPORTS

CULTURE

LIEN SOCIAL

LOISIRS

Deux manifestations à la rentrée !
Espace Jean Ferrat / Esplanade Jean Ferrat

Infos : www.ville-drap.fr - Tél. 04 97 00 06 30 -   @Je bouge à Drap

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

Animations
Sensibilisation
Produits locaux
Food truck

